

**Les déterminants de la
discordance entre pauvreté
subjective et objective au Mali**

Nicaise MISANGUMUKINI

CEPS/INSTEAD Working Papers are intended to make research findings available and stimulate comments and discussion. They have been approved for circulation but are to be considered preliminary. They have not been edited and have not been subject to any peer review.

The views expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect views of CEPS/INSTEAD. Errors and omissions are the sole responsibility of the author(s).

Les déterminants de la discordance entre pauvreté subjective et objective au Mali*

Nicaise MISANGUMUKINI

CEPS/INSTEAD, Luxembourg

Mars, 2013

Résumé

Ce papier se propose de mettre en exergue les facteurs qui expliquent pourquoi des chefs de ménage maliens objectivement non pauvres se déclarent subjectivement pauvres. Pour ce faire, l'étude exploite des données de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM 2006). Il ressort des analyses que plus d'un tiers des chefs de ménage maliens, pourtant non pauvres au regard de l'indicateur de pauvreté objective peuvent être classés comme subjectivement pauvres. Un des premiers résultats frappant est qu'avoir un niveau de vie élevé ne semble pas influencer la perception subjective du bien être. Par contre, le sentiment de pauvreté chez les chefs de ménage maliens objectivement non pauvres est lié à l'avancée en âge, au fait d'avoir un faible niveau d'instruction et un état sanitaire insatisfaisant. L'insatisfaction des besoins minimums, le fait de se sentir discriminé ou d'avoir subi des chocs sont d'autres éléments qui influent sur la pauvreté subjective.

Mots clefs: Pauvreté ; Perception de la pauvreté ; Pauvreté subjective ; chef de ménage; Mali

JEL classification codes: C14 ; J31 ; J71

* L'auteur remercie M. Kuepie, J-L. Demonsant et A. Tchicaya du CEPS/INSTEAD pour leurs remarques et suggestions. Il demeure néanmoins seul responsable des éventuelles erreurs et insuffisances du texte.

Introduction

Avec près de la moitié de la population vivant sous le seuil de la pauvreté monétaire en 2009, la pauvreté demeure un problème essentiel au Mali. Elle est majoritairement rurale et avec de fortes inégalités régionales (FMI, 2011). Dans le rapport sur le développement humain 2011 (PNUD), il est classé 175^{ème} sur 187 pays étudiés, avec une valeur de l'Indice du Développement Humain (IDH) de 0,359.

Le présent papier s'intéresse particulièrement aux chefs de ménage maliens non pauvres selon la mesure monétaire et cherche à comprendre pourquoi une proportion non négligeable d'entre eux, objectivement au dessus du seuil de pauvreté, se déclare subjectivement pauvre. Le choix d'étudier l'aspect subjectif de la pauvreté au Mali s'inscrit dans la lignée des études qualitatives (Narayan et al, 2000) qui ont montré l'importance des dimensions non monétaires de la pauvreté dans les pays pauvres. Les acteurs de la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement demandent d'entendre l'opinion de la population pauvre dans les débats qui engagent leur avenir (Marniesse ; Peccoud, 2004) car « le point de vue de la population apporte un éclairage utile dans la mesure où la notion de pauvreté se réfère à une norme (un standard) de vie – implicite ou explicite, avec une référence absolue ou relative – qui s'applique dans la société étudiée » (MED/INSD¹, 2005).

L'étude comprend quatre parties. La première concerne les aspects théoriques de la pauvreté. La deuxième présente les données et la méthodologie utilisée. La troisième présente les résultats issus des analyses et la dernière conclut.

¹ Burkina Faso - Ministère de l'économie et du développement / Institut national de la statistique et de la démographie

1. ASPECTS THÉORIQUES

La mesure de la pauvreté a longtemps été basée sur l'approche monétaire. La pauvreté monétaire résulte d'une insuffisance de ressources qui engendre une consommation insuffisante (Ouedraogo, 2009). On la mesure en s'appuyant sur le revenu ou la consommation, traduite en valeur monétaire (Marniesse, 1999). Elle était considérée comme la seule approche capable de rendre compte de la satisfaction individuelle. Depuis, cette approche monétaire a été progressivement étendue, car le critère monétaire (revenu ou dépenses de consommation) ne saurait être le seul critère pour définir la situation de pauvreté (Bertin, 2007 ; Bertin et Leyle, 2007). Cette définition ignore certaines composantes du bien-être telles que la possession ou la disposition gratuite d'un logement, l'existence d'un patrimoine permettant de compenser des difficultés, ou plus généralement le réseau relationnel, la production domestique, ou le capital humain (Hourriez et Legris, 1997).

La littérature concernant les nouvelles orientations dans les politiques du développement mettent en avant d'autres approches multidimensionnelles, telle que la pauvreté de condition de vie ou d'existence. Celle-ci peut résulter d'une malnutrition, d'une absence d'éducation, d'un logement insalubre, d'un environnement malsain ou dangereux, d'un déficit des relations sociales, etc (FAO, 2006).

L'approche dite pauvreté de potentialités ou de capacité se définit par une pénurie de capacités individuelles, telles que la santé ou l'éducation qui ne permet pas de sortir de la pauvreté (Sen, 1984, 1987b, 1992, 1999). C'est sur cette approche multidimensionnelle de la pauvreté que se basent les rapports annuels sur le développement humain, publiés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pour mesurer l'indice du développement humain. C'est un indicateur composite qui mesure le niveau de développement d'un pays selon trois critères de base (PNUD, 2011) :

- La santé mesurée à travers l'espérance de vie à la naissance
- L'éducation mesurée à travers la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation
- Le niveau de vie décent mesuré à travers le revenu national brut par habitant (\$ PPA).

Une autre approche pour mieux cerner les aspects multidimensionnels de la pauvreté est la pauvreté subjective. Approche dite « de l'école de Leyde », introduite à la fin des années 1970 par van Praag et Hagenars (Lollivier et Verger, 1999). Cette approche de la pauvreté repose sur la perception par les

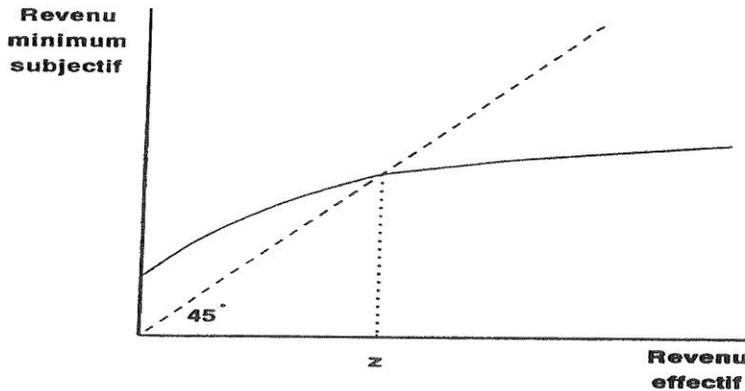
individus eux-mêmes de leur situation. Les seuils de pauvreté sont ici définis comme « le fruit de jugements fondamentalement subjectifs de ce que constitue un niveau de vie minimum acceptable par la population d'une société donnée » (Ravallion, 1996).

L'étude du bien-être subjectif s'est longtemps limitée aux pays développés (Easterlin, 2001 et 2003 ; Frey et Stutzer, 2002a). Si elle s'étend aux pays en développement, c'est suite au croisement qui s'est produit entre la littérature sur le bien-être subjectif (subjective well-being and happiness) et celle sur la pauvreté. Il ressort de la littérature empirique traitant des déterminants du bien-être subjectif deux groupes principaux. Le premier est constitué de psychologues et de sociologues qui s'intéressent aux facteurs liés à la personnalité des individus, comme le tempérament, la disposition, les traits de caractère, l'estime de soi, etc. Le fait que la personnalité ait une influence sur le bien-être subjectif est l'un des résultats empiriques le plus robuste obtenu dans ce domaine (Razafindrakoto et Roubaud, 2006). Le deuxième analyse les liens entre le revenu et le bien-être. Plusieurs études s'accordent sur l'influence positive et significative du revenu sur le bien-être individuel (Easterlin, 2001 ; Senik, 2003). On distingue ainsi deux groupes de variables. Le premier groupe est constitué de variables sociodémographiques et économiques qui jouent sur le bien-être, indépendamment de leur effet sur le revenu, comme le sexe, l'âge, l'ethnie, la religion, le statut ou la trajectoire familiale, la santé, l'éducation, le logement ou encore l'emploi (Razafindrakoto et Roubaud, 2006).

Le deuxième groupe est celui des variables subjectives, que l'on obtient sur les réponses fournies dans le cadre d'enquêtes à des questions telles que: « A combien estimez-vous le montant mensuel minimum nécessaire pour faire vivre votre ménage (tous besoins confondus) ? »². La réponse à ce genre de questions est souvent une fonction croissante du revenu effectif. Le graphique 1 illustre ce type de fonction, où le point z est le seuil de pauvreté possible. Les personnes ayant un revenu supérieur à z sont souvent satisfaites de leur revenu, contrairement à ceux dont les revenus sont inférieurs à z (Ravallion, 1996).

² Pour reprendre la question qui figure dans le questionnaire de l'enquête ELIM 2006

Graphique 1: Seuil de pauvreté subjectif



Source: Ravallion, 1996, p.49

L'utilisation des indicateurs de la pauvreté subjective a toujours été sujet à débat parmi les chercheurs. Une des critiques concerne l'établissement des critères de pauvreté dans cette approche subjective. Le risque de perdre la réalité des choses, car elle est plus exposée aux influences sociales, individuelles et psychologiques (Sen, 1987). Une autre critique évoque la question de la mesurabilité des appréciations subjectives. La question est de savoir si les individus interrogés comprennent tous de la même manière les questions posées et si leurs réponses se font selon les mêmes principes (OCDE, 2011). Il s'agit ici, entre autres de la problématique de l'influence que divers facteurs, comme les attentes ou habitudes, peuvent avoir sur les réponses de l'interviewé (Kalugina et Najman, 2003) ou des difficultés pratiques rencontrées sur le terrain et des erreurs dues aux méthodes d'enquêtes (Senik, 2003 ; 2005b). Les critiques se sont atténuées du fait qu'« on dispose aujourd'hui d'un corpus de données diversifié suggérant que ces mesures de bien-être subjectif sont bien porteuses d'informations valides » (Clark et Senik, 2011). Les variables construites à partir de la perception des individus de leurs situations financières seraient aussi valables, sinon plus, que celles obtenues en se basant sur les revenus déclarés (Hagenaars, 1991). L'approche subjective présenterait par ailleurs un avantage, c'est celui de prendre en compte des critères qui ne sont pas faciles à mesurer dans les approches objectives. Elle offrirait aussi l'avantage de ne pas traduire la seule volonté de ceux qui conçoivent des enquêtes ou des chercheurs (Kingdon et Knight, 2004).

2. DONNEES ET METHODES

2.1. Données

Les données sont issues de l'enquête légère intégrée auprès des ménages (ELIM) du Mali de 2006. Il s'agit d'une enquête représentative au niveau national, urbain et rural. En plus du volet sociodémographique commun à toutes les enquêtes auprès des ménages, ELIM-2006, possède un module pauvreté subjective/Exclusion qui permet de calculer l'indicateur de pauvreté subjective.

2.2. Méthodes

Pour analyser les facteurs de la discordance entre pauvreté subjective et pauvreté objective, l'option de la construction d'un indicateur de pauvreté subjective a été retenue pour cette étude. Il est en général recommandé de construire l'indicateur de la pauvreté subjective à partir de plusieurs items, car « les mesures du bien-être subjectif basées sur des items multiples sont moins sensibles aux différences d'humeur et de personnalité, que les mesures fondées sur les réponses à une question unique » (OECD, 2011). Cet indicateur sera ensuite croisé avec celui de la pauvreté objective³ (indicateur construit par l'INSTAT⁴) pour une analyse descriptive.

Le panel européen⁵ donne six items élémentaires pour la construction d'un score de pauvreté subjective (Lollivier et verger, 1999). Une démarche similaire est suivie ici. Néanmoins, l'approche diffère de celle d'Eurostat, car ne disposant pas des items ayant trait à l'existence de retards de paiement dans nos données, l'indicateur de pauvreté subjective a été construit en se basant sur cinq items liés à l'absence d'aisance financière (voir encadré).

Les cinq items qui ont permis la construction du score de pauvreté subjective :

- le chef de ménage considère qu'il vit difficilement
- le chef de ménage est obligé de tirer sur ses réserves ou de s'endetter
- le chef de ménage considère que les revenus sont très instables
- le chef de ménage considère qu'au cours des cinq dernières années, son niveau de vie s'est dégradé
- le chef de ménage considère qu'au cours des cinq dernières années, le niveau de vie de la localité s'est dégradé

³ L'indicateur de la pauvreté objective est grosso-modo un agrégat de consommation finale par tête. Il inclut les dépenses alimentaires ; la consommation alimentaire non-monétaire résultant de l'autoconsommation et des dons ; une estimation de la valeur d'usage des biens durables et la valeur imputée du logement pour les ménages propriétaires ou logés gratuitement par un tiers. Il est calculé au niveau du ménage et ensuite il est normalisé en le divisant par la taille du ménage ou par le nombre d'équivalent adulte.

⁴ Institut National de la Statistique du Mali

⁵ Voir annexe 1

Pour déterminer la proportion des ménages subjectivement pauvres, il est d'usage et par souci d'homogénéité d'isoler un pourcentage de ménages proche de celui qui correspond à la définition monétaire de la pauvreté (Fall et Verger, 2005, Lollivier et Verger, 2005). Les résultats de la répartition des chefs de ménages selon le score de pauvreté subjective obtenus sont présentés dans la troisième partie (tableau 1). Pour déterminer les facteurs qui influencent le plus la pauvreté subjective, il sera question dans la partie explicative de modéliser la probabilité pour les chefs de ménage maliens objectivement non pauvres, de s'estimer subjectivement pauvre en fonction des variables explicatives. Les variables explicatives (sociodémographiques et économiques) retenues sont celles ayant un fort pouvoir discriminatoire. La modélisation des déterminants est effectuée à l'aide d'un modèle logit.

Le modèle considéré a la forme suivante :

$$Y_i^* = X_i \beta + U_i$$

Où

Y_i^* est la variable latente à laquelle correspond l'observation Y_i de l'indicateur de la pauvreté subjective pour le chef de ménage i (de fait 0 ou 1) ;

X_i est le vecteur des caractéristiques du chef de ménage i ;

U_i est le terme d'erreur ; les U_i sont indépendants en i .

Le vecteur β est estimé à travers un modèle logit.

La pauvreté subjective est une variable qualitative avec deux modalités, « pauvre » et « non pauvre ».

La valeur 1 est attribuée à la modalité « pauvre ». Un coefficient positif signifie donc une probabilité d'augmentation de la pauvreté subjective.

3. RÉSULTATS

3.1. Analyses descriptives

3.1.1. Répartition des chefs de ménage selon le score de pauvreté subjective

Valeur de score	En %	En % cumulés
5	8,1	
4	8,3	16,4
3	11,6	28,0
2	13,6	41,6
1	19,0	60,6
0	39,4	100,0
Total	100,0	

Source : Données : ELIM2006

Un chef de ménage est subjectivement pauvre lorsque le score vaut deux ou plus, ce qui donne une proportion de 42% de chefs de ménages. En guise de comparaison, 38% des chefs de ménage sont objectivement pauvres (tableau 2).

3.1.2. Répartition des chefs de ménages selon les formes croisées de pauvreté

Pauvreté subjective	Pauvreté objective		
	Non pauvre	Pauvre	Total
Non pauvre	39,1	19,3	58,4
Pauvre	22,8	18,8	41,6
Total	61,9	38,1	100,0

Source : Données : ELIM2006

Les résultats du croisement de ces deux formes de pauvreté indiquent que 61% de chefs de ménages sont dans la pauvreté objective et/ou subjective, même si seulement 38% de chefs ménages sont objectivement pauvres et 42% subjectivement pauvres.

3.1.3. Répartition des chefs de ménage objectivement non pauvre selon la pauvreté subjective

Le tableau 3 montre la répartition des chefs de ménages objectivement non pauvre selon la pauvreté subjective. Plus d'un tiers des chefs de ménage objectivement non pauvre sont dans la pauvreté subjective. L'étude se focalise sur cette catégorie de chefs de ménage.

	Effectif	%
Non pauvre	1773	63,3
Pauvre	952	36,7
Total	2.725	100,0

Source : Données : ELIM2006

Ce choix est guidé par le fait que, la perception des difficultés chez les chefs de ménages objectivement non pauvre permet de mieux mettre en évidence les dimensions non économiques de la pauvreté.

3.1.4. Statistiques descriptives des principales variables

Le tableau 4 présente la moyenne et l'écart-type de principales variables utilisées dans la régression.

Tableau 4

	Mean	s.d.
Sexe : homme	0.92	0.28
Milieu de résidence : urbain	0.47	0.50
Age	47.93	13.66
Niveau scolaire : Aucun	0.62	0.49
Niveau scolaire : fondamental1	0.09	0.29
Niveau scolaire : fondamental2	0.09	0.29
Niveau scolaire : postfondamental	0.20	0.40
Indépendant agricole	0.39	0.49
N'arrivent pas à se soigner en cas de maladie	0.44	0.50
N'arrivent pas à assumer l'éducation des enfants	0.41	0.49
Discriminé dans la vie quotidienne pour son niveau de vie	0.03	0.16
Victime de la famine	0.18	0.38
Victime de la baisse du prix du coton	0.06	0.23
N observations	2725	

3.1.5. Pauvreté subjective et la satisfaction des besoins minimums

Déjà évoqué dans la partie théorique, dans le cadre de la multidimensionnalité de la pauvreté, la perception du bien-être ne peut se définir par la seule dimension monétaire des revenus. Différents autres facteurs interviennent dans ce processus, comme la satisfaction des besoins minimums qui joue un rôle important dans la perception subjective du bien-être. Une bonne alimentation, un logement confortable, pouvoir s'habiller selon les normes sociales en vigueur, jouir d'une bonne santé et avoir accès à une éducation de qualité, sont des facteurs qui influencent la perception subjective du bien-être (Herrera, Razafindrakoto et Roubaud, 2006).

Les résultats du croisement de l'indicateur de pauvreté subjective avec l'appréciation de la satisfaction des besoins minimums (tableau 5) indiquent que seulement un tiers des chefs de ménage maliens objectivement non pauvres et subjectivement pauvres affiche sa satisfaction s'agissant d'accès à l'eau courante. La satisfaction est encore moindre pour les autres besoins minimums retenus. A savoir 28% concernant l'alimentation (prendre trois repas tous les jours), 26% concernant l'habillement (avoir des vêtements pour tous les membres de ménage), de même en matière de la scolarisation des enfants, 22% en matière de santé (avoir accès aux soins, médicaments en cas de maladie) et 20% en ce qui concerne l'accès à l'électricité.

Tableau 5 – Pauvreté subjective et l'appréciation de la satisfaction des besoins minimums (%)

	Prendre trois repas tous les jours				Avoir des vêtements pour tous les membres du ménage			
	Oui	Non	Non déclaré	Total	Oui	Non	Non déclaré	Total
Non pauvre	72,4	38,7	0,0	63,3	73,8	44,5	78,8	63,3
Pauvre	27,6	61,3	0,0	36,7	26,2	55,5	21,2	36,7
Total	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Avoir accès à l'eau courante				Avoir accès à l'électricité			
	Oui	Non	Non déclaré	Total	Oui	Non	Non déclaré	Total
Non pauvre	68,6	55,5	61,6	63,3	80,0	54,7	69,4	63,3
Pauvre	31,4	44,5	38,4	36,7	20,0	45,3	30,6	36,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Accès aux soins, médicaments en cas de maladie				Scolarisation des enfants			
	Oui	Non	Non déclaré	Total	Oui	Non	Non déclaré	Total
Non pauvre	77,5	47,1	73,6	63,3	74,1	49,2	66,3	63,3
Pauvre	22,5	52,9	26,4	36,7	25,9	50,8	33,7	36,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Données : ELIM2006

3.2. Analyses multivariées des déterminants de la discordance entre non pauvreté objective et pauvreté subjective.

Le tableau 6 présente les principaux résultats du modèle. Du point de vue des caractéristiques démographiques, on peut souligner le fait que le chef de ménage soit un homme n'a pas d'effet sur la perception d'être pauvre. Par contre, la probabilité pour les chefs de ménage objectivement non pauvres de se déclarer subjectivement pauvres augmente avec l'âge. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait qu'avec l'avancée en âge, les besoins non nécessairement matériels augmentent (par

exemple la perte d'autonomie). D'autres études avaient déjà confirmé l'influence du facteur âge sur la pauvreté subjective. Celle de Ferroukhi (Ferroukhi, 2009) en est une parmi tant d'autres.

Concernant le niveau scolaire des chefs de ménage objectivement non pauvres, on constate une baisse importante de la probabilité de se déclarer subjectivement pauvre quand le niveau scolaire du chef de ménage s'accroît. Ce résultat pourrait refléter le fait que l'accumulation du capital humain aide à améliorer les réalisations et la qualité de vie. Le facteur revenu mis à part, avoir un niveau d'instruction élevé est souvent associé à un bon comportement en matière de santé, un certain prestige social, etc.

Parmi les groupes socioprofessionnels, ce sont les chefs de ménages indépendants agricoles qui sont plus susceptibles de se déclarer subjectivement pauvres. Les conditions difficiles dans lesquelles les agriculteurs exercent leur métier et les faibles rendements peuvent expliquer cette appréciation.

L'analyse selon les dépenses par tête indique qu'avoir un niveau de vie élevé semble ne pas influencer la perception subjective du bien être. Autrement dit, les ménages qui sont proches de la ligne de pauvreté présentent les mêmes probabilités d'être subjectivement pauvre que ceux qui en sont fort éloignés. Ce résultat vient confirmer le fait que l'indicateur dit objectif du niveau de vie ne prend en compte qu'une des dimensions du bien-être.

Par rapport à la satisfaction des besoins de base, le fait de ne pas pouvoir satisfaire certains besoins minimums expose davantage à se plaindre de ces conditions de vie. Parmi les besoins considérés qui influent sur la perception subjective des chefs de ménage par rapport à la pauvreté, on distingue l'alimentation (prendre trois repas tous les jours), les soins de santé et l'éducation des enfants. La non-satisfaction de ces besoins minimum est significativement corrélée avec la probabilité de se sentir pauvre. Wodon (Wodon, 2006) est arrivé à ces résultats en pointant le peu de progrès enregistré dans ces domaines et dans la performance des services publics en général, qui aurait une forte influence sur la perception des ménages.

La modélisation a aussi porté sur la discrimination qui joue un rôle non négligeable dans l'appréciation du bien-être. En effet, le fait de se sentir discriminé a souvent des répercussions néfastes sur le bien-être. Ainsi, le fait que les chefs de ménage objectivement non pauvres se soient sentis discriminés au travail pour leur religion ou pour leur niveau social, dans la vie quotidienne pour leur niveau social, est associé, surtout pour le dernier aspect, à une forte probabilité de se sentir subjectivement pauvre.

L'influence de l'état psychologique sur l'appréciation du bien être peut aussi être appréhendée à travers l'aspect "santé physique". Les résultats montrent que le fait d'avoir été malade les semaines précédant l'enquête est positivement et significativement corrélé avec la probabilité, pour les chefs de ménages objectivement non pauvres, de se sentir pauvre.

Une des explications qui favorise le sentiment de pauvreté subjective réside dans les chocs négatifs survenus dans la vie des chefs de ménage objectivement non pauvres, et qui ont un impact sur leur comportement. Ce sont souvent des ménages vulnérables en manque de capacités pour pouvoir résister aux chocs. Parmi les chocs considérés, on distingue la perte d'emploi, la perte de récolte, la faillite d'une exploitation (entreprise). Mais surtout le manque de nourriture et la baisse du prix du coton dont les coefficients sont significatifs. La perte d'un emploi a comme effet la diminution ou la disparition du revenu qui à son tour conduit à une insécurité financière. Un sentiment d'échec, qui peut influencer négativement l'estime de soi. L'individu perd la valorisation sociale reliée à un emploi. L'influence de la baisse du prix du coton sur la probabilité de se déclarer subjectivement pauvre peut s'expliquer par le fait que cette baisse a provoqué une forte baisse de moral des producteurs de coton qui devaient faire face à une chute de 24% du prix de vente, suite à l'indexation aux cours mondiaux et des prix très élevés des matières premières (MPAT/ DNPDP- DNSI⁶, 2007).

Tableau 6 – Régression logit sur les déterminants de la pauvreté subjective des chefs de ménage maliens objectivement non pauvres

	Coefficient
Sexe du chef de ménage: homme	-0.397** (0.165)
Milieu urbain	-0.170 (0.126)
Age	
De 15 à 39 ans	Réf
De 40 à 49 ans	0.224* (0.127)
De 50 à 59 ans	0.359*** (0.137)
Plus de 60 ans	0.397*** (0.140)
Niveau scolaire	
Aucun	Réf
Fondamental1	-0.200 (0.175)
Fondamental2	-0.313* (0.181)
Postfondamental	-0.463***

⁶ Mali - Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, Direction national de la planification du développement - Direction nationale de la statistique et de l'informatique

	(0.157)
Dépenses par tête	
1er quintile [0 - 178971.6]	Réf
2ème quintile [179080.3 - 219412.6]	-0.143 (0.141)
3ème quintile [219431.7 - 283230]	-0.149 (0.144)
4ème quintile [283249.7 - 405105.4]	-0.046 (0.153)
5ème quintile [406224.8 - 3808456]	-0.192 (0.176)
Indépendant agricole	0.215* (0.121)
Malade durant les 4 dernières semaines	0.406*** (0.131)
Besoins minimums insatisfaits	
Prendre trois repas tous les jours	0.966*** (0.112)
Soins, médicaments en cas de maladie	0.702*** (0.112)
Education des enfants	0.407*** (0.108)
S'est senti discriminé	
Au travail pour sa religion	0.475 (0.810)
Au travail pour son niveau social	0.227 (0.437)
Dans la vie quotidienne pour son niveau social	0.812*** (0.298)
Chocs survenus	
Perte d'emploi	0.532 (0.392)
Faillite de son affaire	0.376 (0.290)
Manque de nourriture	0.980*** (0.123)
Perte de récolte	0.140 (0.184)
Baisse du prix du coton	0.375* (0.199)
Constant	-1.442*** (0.234)
Observations	2,725
Pseudo R2	0.205

Source : Données : ELIM2006

***Coefficient statistiquement significatif au seuil de 1%, ** au seuil de 5%, * au seuil de 10%

Réf : catégorie de référence

4. CONCLUSION

Cette étude a mis en exergue les facteurs qui expliquent le sentiment de la pauvreté subjective exprimé par les chefs de ménage maliens qui, selon les critères de la pauvreté monétaire, ont été classés non pauvres. Il en ressort que l'âge et le niveau d'éducation constituent deux facteurs déterminants dans la perception de la pauvreté subjective. La probabilité de se sentir pauvre augmente avec l'âge, mais diminue quand le niveau d'éducation du chef de ménage s'élève. L'appartenance au groupe socioprofessionnel « indépendants agricoles » influe sur la pauvreté subjective. L'effet de l'insatisfaction de besoins minimums (alimentation, santé et éducation) sur la perception subjective de la pauvreté est bien établi. De même, en ce qui concerne la discrimination. Se sentir discriminé dans certains aspects de la vie accroît, chez les chefs de ménage objectivement non pauvres, la probabilité de se sentir pauvres. Certains chocs exogènes, survenus dans la vie des chefs de ménages concernés, ont un impact significatif sur la perception subjective de la pauvreté. Enfin, l'incidence du niveau de vie objectif ne semble pas être déterminante dans la perception subjective de la pauvreté, ce qui suggère que chaque forme de pauvreté à sa propre logique. Les deux dimensions sont, dans une certaine mesure, dissociées.

Bibliographie

Bertin A. (2007), Pauvreté monétaire, pauvreté non-monétaire : une analyse des interactions appliquée à la Guinée, Université Montesquieu Bordeaux 4, Thèse de doctorat, 16 Mars 2007.

<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/15/53/64/PDF/TheseBERTIN.pdf>

Bertin A., Leyle, D (2007), « Mesurer la pauvreté multidimensionnelle dans un pays en développement : Démarche méthodologique et mesures appliquées au cas des observations de la Guinée maritime », Communication à la chaire Quételet Belgique, Novembre 2007. Cahiers du Gretha n°2007-17

<http://cahiersdugretha.u-bordeaux4.fr/2007/2007-17.pdf>

Burkina Faso, Ministère de l'économie et du développement / Institut national de la statistique et de la démographie (2005), Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté à Ouagadougou : Le point de vue de la population de la capitale. Enquêtes 1-2-3, premiers résultats.

Clark A E et Senik C (2011), La croissance du PIB rendra-t-elle les habitants des pays en développement plus heureux ? Revue d'économie du développement 2011/2-3 (Vol. 25)

Easterlin R.A. (2001), Income and happiness : Towards a unified theory. The Economic Journal 111 (July), 465-484.

Easterlin R.A. (2003), « Building a better theory of Well-Being », IZA Discussion Paper, n° 742.

Fall M., Verger D. (2005), « Pauvreté relative et condition de vie en France », Economie et statistique n° 383-384-385, 2005

Food and Agriculture Organization of the United Nations/FAO (2006), Améliorer la foresterie pour réduire la pauvreté: manuel du praticien.

<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0645f/a0645f03.pdf>

FERROUKHI Amine (2009), « Perception de la pauvreté par les agriculteurs bénéficiaires des soutiens publics FNRDA », in Cahiers du CREAD (Les), n. 87, p. 137-154

<http://fseg.univ-tlemcen.dz/rev%2010%20en%20pdf/FERROUKHI%20%20AMINE.pdf>

Fonds monétaire international (2011), Mali : Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté - Rapport d'avancement 2009, Rapport du FMI n° 11/38.

www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2011/cr1138f.pdf

Frey B., Stutzer A. (2002a), Happiness and Economics, Princeton University Press.

Hagenaars A. J. M. (1991). « The definition and measurement of poverty », dans : OSBERG, L. (éd.), Economic Inequality and Poverty. International Perspectives, New York and London, M.E. Sharpe, Inc., Armonk, p. 134-156.

Herrera J., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2006), « Les déterminants du bien-être subjectif : une approche comparative entre Madagascar et Pérou », DT/2006-01

Hourriez J-M., Legris B. (1997), « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats », Economie et Statistique, n°308-309-310

Kalugina E., Najman B (2003), « Travail et pauvreté en Russie: évaluations objectives et perceptions subjectives », économie et statistique n° 367.
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es367d.pdf

KINGDON, G. G. et J. KNIGHT (2004). « Subjective well-being poverty versus income poverty and capabilities poverty? », Oxford, University of Oxford, Global Poverty Research Group, GPRG WPS-003, 34 p.

Lollivier S., Verger D. (1999), « Pauvreté d'existence, monétaire et subjective. Facteurs de persistance et corrélation sur données de panel », Revue économique, vol. 50, no3, p. 431-450.

Lollivier S., Verger D. (2005), « Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté », Economie et statistique n° 383-384-385.

Marniesse S. (1999), Note sur les différentes approches de la pauvreté, DPE/DME
http://www.ads.ma/fileadmin/rca/AdsDocutheque/FrDocuments/pauvrete_AFD.pdf

Marniesse S., Peccoud R. (2004), pauvreté, inégalité, croissance. Quels enjeux pour l'aide au développement. Afrique contemporaine, n°211.

Narayan, D. with Patel, R., Schafft, K., Rademacher, A. and Koch-Schulte. S. (2000), Voices of the Poor: vol. 1, Can Anyone Hear Us? New York: Oxford University Press for the World Bank.

Narayan, D., Chambers, R., Shah, M. K. and Petesch, P. (2000), Voices of the Poor: vol. 2, Crying out for Change. New York: Oxford University Press for the World Bank.

OECD (2011), "Le Bien-être subjectif", in OECD, Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être, OECD Publishing.

Ouedraogo, B. « Aménagement forestier et lutte contre la pauvreté au Burkina Faso », Développement durable et territoires [En ligne], Varia, mis en ligne le 01 septembre 2009, consulté le 12 septembre 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8215> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.8215

Rapport sur le développement humain 2011 (PNUD)

Ravallion M. (1996), « Comparaison de la pauvreté : Concepts et méthodes », LSMS Working Paper No 122. World Bank, Washington, D.C.

http://www.wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/1996/02/01/000009265_3961214182327/Rendered/PDF/multi0page.pdf

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2006), « Les déterminants du bien-être individuel en Afrique francophone : le poids des institutions », *Afrique contemporaine*, 2006/4 n° 220, p. 191-223. DOI : 10.3917/afco.220.0191

République du Mali, Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, Direction nationale de la planification du développement : Direction nationale de la statistique et de l'informatique (2007), *Rapport sur la situation économique et sociale du Mali en 2006 et les perspectives pour 2007*.
http://www.tablemali2008.org/html/Note_Mali.pdf

Sen A. K. (1984), « Rights and capabilities » in *Resources, Values and Development*, Oxford: Basil Blackwell, pp. 307-24.

Sen A.K. (1987), « The standard of living: lecture II, lives and capabilities », dans Hawthorn G. (dir. publ.), *The Standard of Living, The Tanner Lectures*, Clare Hall, Cambridge, 1985, New York, Cambridge University Press.

Sen, A. (1987a), *The Standard of Living*, Cambridge University Press, Cambridge.

Sen, A. (1987b), *Commodities and Capabilities*, Oxford University Press, Oxford.

Sen A.K. (1992), *Inequality Re-examined*, Cambridge, MA, Harvard University Press.

Sen A.K. (1999), *Development as Freedom*, New York, Alfred A. Knoff.

Senik C. (2003), «What can we learn from subjective data. The Case of Income and Well-Being? “
Delta Working Paper No. 2003-06, Paris.

Senik C. (2005b), « What can we learn from subjective data? The case of Income and Well-Being », *Journal of Economic Surveys*, vol.19, n°1, 43-63.

Wodon Q. (2006), *Pauvreté objective et pauvreté subjective : l'équation est dans le paradoxe*, Magazine du bureau régional de la Banque mondiale à Dakar, N° 6.

Annexe 1

Score de pauvreté subjective

Six items sont cumulés pour obtenir le score, les trois premiers ayant trait à l'absence d'aisance financière, les trois autres à l'existence de retards de paiement :

- le ménage est amené à puiser dans ses réserves
- le ménage considère qu'il vit difficilement ou très difficilement
- le ménage considère que le revenu minimum pour « joindre les deux bouts » est supérieur au revenu effectif qu'il déclare
- le ménage n'a pas, au cours des douze derniers mois, payé à temps les factures de gaz, eau et électricité (une ou plusieurs fois)
- le ménage n'a pas payé à temps ses impôts (locaux ou sur le revenu)
- le ménage n'a pas payé à temps ses emprunts, liés ou non sur logement, ou le loyer et les charges

Sources : Lollivier et Verger, 1999, p.434

Annexe 2

Répartition (en %) de la population par groupe d'âges, selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Total		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0-14	7,3	6,5	13,8	18,3	15,8	34,1	24,9	23,0	47,9
15-29	4,3	4,7	9,0	7,2	8,1	15,3	11,0	13,1	24,2
30-49	3,0	3,0	6,1	5,4	6,7	12,1	8,7	9,7	18,4
50 et plus	1,5	1,3	2,8	3,8	3,0	6,8	5,2	4,4	9,6
Total	16,1	15,6	31,7	34,7	33,6	68,3	49,9	50,1	100,0
Effectif	6581	6355	12936	14153	13721	27874	20734	20076	40810

Composition des ménages

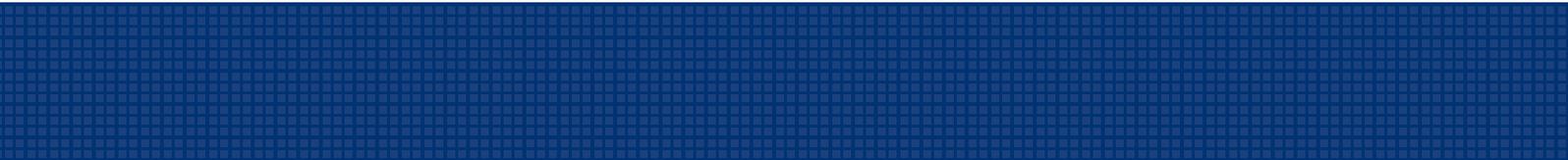
Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage et taille du ménage, selon le milieu de résidence

Caractéristique	Urbain	Rural	Ensemble
Chef de ménage			
Homme	86,0	95,0	91,6
Femme	14,0	5,0	8,4

Nombre de membres			
1 – 2	6,8	3,3	4,6
3 – 4	21,9	12,5	16,0
5 – 6	21,9	22,0	22,0
Plus de 7	49,3	62,2	57,4
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	1.584	2.910	4.494
%	37,4	62,6	100,0
Taille moyenne	7,2	9,3	8,5
Répartition (en %) des ménages dont les chefs sont objectivement non pauvres par sexe du chef de ménage et taille du ménage, selon le milieu de résidence			
Caractéristique	Urbain	Rural	Ensemble
Chef de ménage			
Homme	85,2	99,8	89,7
Femme	14,8	6,2	10,3
Nombre de membres			

1 – 2	7,9	5,7	6,7
3 – 4	24,8	17,9	21,2
5 – 6	21,5	27,7	24,8
Plus de 7	45,8	48,7	47,3
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	1.284	1.438	2.725
%	47,2	52,8	100,0
Taille moyenne	7,6	7,7	7,6

Source : ELIM 2006



CEPS
I N S T E A D

3, avenue de la Fonte
L-4364 Esch-sur-Alzette
Tél.: +352 58.58.55-801
www.ceps.lu

